

POUR QUI ?

Le BTSa ACS'AGRI -
BPJESPS E à Kernilien
s'adresse aux étudiants :

- qui sortent de terminale technologique STAV ou STG, de terminale scientifique, de terminale professionnelle CGEA, CGEH ou d'autres cycles de formation préparant au baccalauréat
- qui s'intéressent au monde de l'agriculture et de l'équitation
- qui souhaitent enseigner l'équitation
- qui souhaitent acquérir un diplôme de niveau 5 avant d'envisager une poursuite d'études

ET APRÈS ?

- **Poursuite d'études :** Licence professionnelle, Certificat de Spécialisation CSETJE, classe préparatoire Post-BTS et DUT (préparation aux concours d'entrée des écoles vétérinaires et des écoles d'ingénieurs agri-agro), etc.
- **Installation en agriculture ou en entreprise équestre** grâce à la capacité professionnelle agricole
- **Insertion professionnelle:** accès aux emplois de conseiller de gestion, technicien dans les secteurs de l'encadrement en agriculture ou encore en centre de comptabilité ou gestion, organismes bancaires finançant l'agriculture, assurances, moniteur d'équitation, guide équestre, cavalier(re) de concours...

BTS ACS'AGRI & BPJESPS Equitation

BI-QUALIFICATION BTSa ACS'AGRI COUPLÉ AU
BPJESPS ÉQUITATION

La biculturalisation BPJESPS Equitation (*niveau 4*) – BTS ACS'AGRI (*niveau 5*) est la formation idéale pour se préparer aux fonctions de responsable d'une structure hippique sous régime agricole et à l'enseignement de l'équitation.

La biculturalisation : la spécificité de Kernilien

Fort de sa longue expérience dans les formations hippiques et de ses installations de grande qualité, le lycée agricole de Kernilien propose ce cursus aux étudiants :

- **BTSa ACS'AGRI bi-culturalisation BPJESPS Équitation :** la formation idéale pour devenir moniteur et gérer une structure équestre

L'ambition de la bi-culturalisation est de former des professionnels du secteur hippique sensible aux questions agricoles, intégrés dans leur territoire, conscient de l'importance des problématiques liées à l'environnement, au bien-être animal et compétent sur la gestion d'entreprise sous statut agricole.

L'emploi du temps est adapté tout au long du cursus sur le temps scolaire, 4 jours en BTS et 1 jour en BP JEPS.



Le contenu de l'enseignement

La formation BTS ACS'GRI fait l'objet d'une fiche spécifique, celle du BP JEPS se prépare en bloc de compétences

2 blocs transversaux :

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animations dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation.

2 blocs spécifiques à l'équitation :

BC3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation du travail de la structure.
BC4 : Assurer le suivi, la gestion, l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres.

La formation a lieu sur le site de Kernilien, dans une structure de qualité rénovée en 2016. La formation dure 2 ans, les stagiaires suivront 4h d'équitation par semaine sur le temps scolaire, plus 8 semaines spécifiques pendant les vacances scolaires.

LES STAGES EN BTSA ACS'AGRI : entre 12 et 16 semaines sur deux ans

- Huit semaines dans une exploitation agricole (support du rapport de stage, soutenu en fin de formation)
- Quatre semaines en entreprise ou organisme liés au domaine agricole, en France ou à l'étranger
- Une semaine de stage sur l'exploitation du lycée (service de ferme)
- La majorité sur le temps scolaire

LES STAGES EN BPJEPS Équitation :

- Tous les samedis pendant la période scolaire
- Cinq à six semaines sur les vacances scolaires

Le choix de l'entreprise d'accueil (centre équestre affilié à la FFE) est effectué en concertation entre le responsable de la formation et l'étudiant. Les entreprises d'accueil sont répertoriées sur une liste établie par le Centre de Formation.

Combien coûte la formation ?

Le coût de la formation BPJEPS Équitation est de 8 500€ pour les 2 années (hors frais éventuels d'internat et de demi-pension).

Les frais de déplacement ne sont pas compris dans ce coût.

Une mensualisation est possible.

Comment s'inscrire ?

L'inscription en BTSA ACS'AGRI se fait dans le cadre de la procédure « Parcoursup ».

L'inscription pour la biculturalisation BPJEPS Équitation se fait auprès de l'établissement et nécessite :

- une lettre de motivation,
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités Équestres
- PSC 1, encadrement des activités équestres
- la réussite aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation

(10 places par promotion)

Il est possible de réaliser un mini-stage d'une journée au lycée dans la formation de votre choix.

Scannez moi pour plus d'informations !



CONTACTEZ-NOUS

02.96.40.67.50

legta.guingamp@educagri.fr

22200 PLOUISY

Rendez-vous sur www.kernilien.fr et sur   